

"Retard de prise en charge d'un hématome du mollet post-traumatique chez une patiente âgée traitée par AVK..."

par le Dr Christian SICOT

### Tableau d'analyse des barrières

*Ce matériel est réservé à un usage privé ou d'enseignement.*

*Il reste la propriété de la Prévention Médicale, et ne peut en aucun cas faire l'objet d'une transaction commerciale*

BARRIERES DE PREVENTION		Contribution relative
Arrêt de l'anticoagulant en cas d'hématome profond chez un patient traité par AVK	<b>NON</b>	<b>MAJEURE</b>
Surveillance quotidienne de l'INR après l'arrêt de l'AVK	<b>NON</b> Lorsque l'INR est redevenu normal, l'évacuation chirurgicale de l'hématome, si nécessaire, est possible.	Sans (en l'absence d'arrêt de l'AVK)
Hospitalisation, en cas d'hématome profond gênant la marche, chez une personne âgée, vivant seule	<b>NON</b> Cette décision vise à prévenir les chutes, permet de surveiller la diminution de l'INR et l'évolution de l'hématome.	Importante
BARRIERES DE RECUPERATION		
Sans objet		
BARRIERE D'ATTENUATION		
Recherche d'un autre avis médical	<b>OUI</b> Par les filles de la patiente, en l'amenant aux Urgences du Centre hospitalier, mais le 02/01/2018 soit 11 jours après l'accident.	Importante perte d'autonomie. Vécu psychologique difficile de cette prise en charge

**Tableau d'analyse détaillée des causes profondes**  
**Pour la partie relevant de l'hôpital (méthode ALARM)**

Nature de la cause	Faits en faveur de cette analyse	Contribution relative
<b>Institutionnel</b> (Contexte économique réglementaire)	<b>NON</b>	
<b>Organisation</b> (Personnels et matériel, protocole)	<b>NON</b>	
<b>Environnement du travail</b> (Effectifs, charge de travail, maintenance, équipements)	?	
<b>Equipe</b> (Communication, supervision, formation)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Absence de formation et de supervision de l'urgentiste de l'Hôpital privé pour prendre en charge la pathologie de la patiente.</li> <li>Absence de communication entre le chirurgien et l'urgentiste sur l'arrêt du traitement par AVK de la patiente.</li> </ul>	<b>MAJEURE</b>
<b>Individus</b> (Compétences individuelles)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Voir paragraphe précédent.</li> <li>Absence de communication entre équipe médicale et paramédicale.</li> <li>En outre, absence d'empathie du personnel infirmier envers les proches de la patiente.</li> </ul>	<b>MAJEURE</b>
<b>Tâches à effectuer</b> (Disponibilité et compétence)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Voir paragraphe précédent.</li> </ul>	<b>MAJEURE</b>
<b>Patient</b> (Comportements, gravité)	<b>NON</b>	